

Classe partagée en anglais avec un partenaire européen

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E7EDACI

Session 1 :

Formule standard : La note finale est composée d'une note d'examen terminal consistant en épreuve sur table de 2 heures.

Formule dérogatoire : Une épreuve sur table de 2 heures.

Session 2 Une épreuve sur table de 2 heures.

Prise en compte de la situation sanitaire :

Si, pour tenir compte de la situation sanitaire, des restrictions ou des contraintes sont imposées à l'Université Paris Nanterre ou à l'UFR SEGMI, tout ou partie des épreuves, contrôles de connaissances et examens terminaux de la session 1 et de la session 2, ainsi que des sessions de rattrapages, pourront se dérouler en mode distancié.

Présentation

Le master Economie du Droit a développé des partenariats avec différentes universités européennes, dont l'université de Marburg (Allemagne) et l'université du Piémont Oriental (à Alessandria, Italie). Les étudiants du master EdD auront la possibilité de suivre en distanciel, en fonction des accords opérationnels avec l'un des partenaires, un cours qui sera ouvert chaque année pour l'ensemble des étudiants du master EdD qui suivent cette option.

Remarque : Ce cours, outre qu'il est dispensé en anglais, renforce les compétences et connaissances des étudiants du master EdD, et peut être par exemple (non exhaustif) soit (Alessandria): Property, Liability, and Contract, Economics of Litigations, ou Public Choice ; soit (Marburg) : Behavioral Economics, ou Institutional Economics. Il sera soit dispensé en direct (par vidéo conférence), soit disponible en ligne sur le site de l'université Paris Nanterre.

Évaluation
